



LE BROC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 25/09/2023**

Nombre de Membres	
Effectif légal	<b>15</b>
En exercice	<b>15</b>
Présents	<b>8</b>
Pouvoirs	<b>1</b>
Suffrages exprimés	<b>9</b>

Vote pour	<b>9</b>
Vote contre	<b>0</b>
Abstention	<b>0</b>
Ne participe pas au vote	<b>0</b>

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de LE BROC, sous la présidence de Monsieur HEURA, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le **20/09/2023**

PRÉSENTS : Mmes et MM. BERNARD – BUCARO – HEURA – LAMY – PIROUD – SION – SNITSELAAR – YACOUB

REPRÉSENTÉ : M. PALAGONIA par Mme PIROUD

ABSENTS : Mmes ADAMO – AUDIBERT C – ROUX et MM. AUDIBERT R – DALIBARD – KARROUCHI

Secrétaire de séance : M. BUCARO

**CULTURE**

**Approbation du règlement intérieur de l'atelier théâtre**

Mme PIROUD, 3<sup>ème</sup> Adjointe,

Propose d'établir un règlement intérieur de l'atelier théâtre

Fait lecture dudit règlement qui encadre notamment les missions de l'atelier, les modalités d'inscription et de règlement et l'engagement des élèves.

Le conseil municipal, l'exposé de Mme PIROUD entendu :

- APPROUVE le règlement intérieur de l'atelier théâtre
- DIT que ce règlement entre en vigueur dès la rentrée 2023

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,  
Pour Extrait conforme,

Le Maire,  
Philippe HEURA